

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2025
AFFECTATION DU RESULTAT

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
Votes

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20260304-DE 2026009-BF
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Contre Pour

Date de la convocation.....

Séance du à heures.....

Le..... réuni sous la présidence de M....., délibérant sur le compte administratif de l'exercice....., dressé par M..... après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	PART AU 1068 OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		7 227 327,28 €	2 715 491,80 €		2 715 491,80 €	7 227 327,28 €
Op. de l'exercice 2025	3 660 792,11 €	1 177 856,29 €		1 079 360,32 €	3 660 792,11 €	2 257 216,61 €
Totaux	3 660 792,11 €	8 405 183,57 €	2 715 491,80 €	1 079 360,32 €	6 376 283,91 €	9 484 543,89 €
Résultat de clôture (=CA) au 001 et 002		4 744 391,46 €	1 636 131,48 €			3 108 259,98 €

Besoin de financement sur réalisé

1 636 131,48 €

repris à la ligne 001 Sect. invest. dépenses BP 2026

Excédent de financement sur réalisé

repris à la ligne 001 Sect. invest. recettes BP 2026

Restes à réaliser

1 357 514,30 €

2 438 358,10 €

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/25 et BP/26

Besoin de financement des restes à réaliser

s'ajoute au besoin de financement sur réalisé dégagé ci-dessus.

Excédent de financement des restes à réaliser

1 080 843,80 €

Besoin total de financement

555 287,68 €

doit pouvoir être couvert par le résultat de clôture de fonctionnement

Excédent total de financement

pas de besoin de financement minimum obligatoire. Toutefois possibilité d'affecter au c/1068.

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

555 287,68 €

au compte 1068 Investissement BP 2026, avec émission d'un titre de recette

4 189 103,78 €

à la ligne 002 Excédent de fonctionnement reporté au BP 2026

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations MM.....

Marc HELLEN
Inspecteur Divisionnaire
Des Finances Publiques
Le Comptable
du S.C.C. de GARGES

SGC de GARGES
2 Rue Louis MARTEAU
95140 GARGES LES GONESSE

Validation de l'affectation
le 18/02/2026

Pour expédition conforme, Le Maire Jacqueline HAESINGER

